



LES RETRAITE-E-S VEULENT VIVRE.

Depuis de nombreuses années, les retraités vivent de plus en plus mal, car ils subissent une dégradation importante de leur pouvoir d'achat et leur niveau de pension ne cesse de se détériorer. Les nombreuses mesures fiscales décidées par les gouvernements successifs (augmentation de la CSG, CRDS, Casa, suppression de la ½ part au niveau de l'impôt sur le revenu...)

Les pensions nettes (après CSG à 8,3 % et Casa) n'ont augmenté que de 6,26 % du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2019, alors que l'indice des prix Insee hors tabac a augmenté de 12,93 % et le Smic de 20,05 %. De nombreux retraités ont des pensions mensuelles égales ou inférieures à 1 000 euros et sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois. La revalorisation de 0,4 % au 1er janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation.

***Ce n'est pas possible de vivre décemment dans de telles conditions.
Nous exigeons une revalorisation immédiate qui garantit le pouvoir
d'achat et pas de pension inférieure au SMIC***

La situation sanitaire et la campagne de vaccination.

Nous constatons que le gouvernement ne renonce pas à mettre en place ses réformes régressives. Ainsi, il poursuit sa réforme de l'assurance chômage. La campagne de vaccination souffre des mêmes tares que les précédentes périodes de la crise sanitaire : aujourd'hui, le manque de vaccins est dans la continuité du manque de lits, de respirateurs, de masques, de tests.

C'est cette pénurie, résultat des politiques passées et actuelles, qui explique en grande partie la situation dans laquelle se trouvent les services hospitaliers et sanitaires. Le fait d'être très rapidement au bord de la rupture oblige à des confinements et des restrictions des libertés de circulation de populations importantes comme à la mise en sommeil de nombreuses activités.

Le gouvernement annonce ses décisions sans qu'il y ait un débat public préalable. Il décide que les personnels et les résidents des EHPAD seront prioritaires, puis les personnes de plus de 75 ans. Actuellement, 82 % des personnes en EHPAD sont vaccinées. Des campagnes de communication sont menées pour rassurer la population, mais elles sont, en fait, des campagnes de fausses bonnes nouvelles sans suivi sur le terrain.

Nombre de personnes théoriquement prioritaires ne peuvent toujours pas obtenir une date pour leur première vaccination. Tout ceci montre la dangerosité pour un pays de ne pas avoir sa souveraineté sanitaire. Les grands laboratoires sont en mesure d'imposer leurs conditions, dès lors que les États acceptent que les plus offrants soient servis les premiers. En France, une grande partie des dépenses publiques liées à l'aide à la recherche se retrouve en fait dans les dividendes versés aux actionnaires.

**RASSEMBLONS-NOUS LE MERCREDI 31 MARS A 14H00
PLACE DE LA REPUBLIQUE A DIJON**

POUR DIRE : NOUS SOMMES BIEN LÀ et STOP AU MEPRIS d'où qu'il vienne...